



commune de

Walincourt-Selvigny

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

Date de la convocation :

09/04/2026

EFFECTIF LÉGAL : 19

EFFECTIF EN EXERCICE : 19

EFFECTIF VOTANT : 19

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, en séance publique ordinaire, salle du conseil en mairie, sous la présidence de Jérôme MELI, Maire.

Etaient présents : Didier BEAUVILLAIN, Pascale BENGIN, Laurent BRISSON, Bruno CASEZ, Alain COYOT, Virginie GONCALVES, Maïté LEFEBVRE, Chantal MAILLY, Jérôme MELI, Agnès PETYT, Michel PETYT, Floriane THIELAIN, Mathieu WARENGHEM, Yves WAYEMBERGE, Maxime DESSAINT, Nadine PRUVOT.

Etaient absents :

Ont donné pouvoir : Peggy BOQUILLON à Maïté LEFEBVRE, Isabelle GALLOIS à Pascale BENGIN, Laurent HUTIN à Floriane THIELAIN.

Quorum : fixé à 10 membres présents, **atteint**

Secrétaire de séance : Bruno CASEZ.

Objet de la délibération : **CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE DEHERIES.**

Numéro de la délibération : **délibération 2026-027**

M. le Maire propose au conseil municipal de renouveler la convention de partenariat avec la commune de DEHERIES par laquelle sont définies les modalités administratives, techniques et financières du partenariat.

Les moyens administratifs et techniques qui sont mis à la disposition de DEHERIES pour l'accomplissement des tâches incombant à une commune sont les suivantes :

- Gestion de la liste électorale et organisation des élections
- Recensement militaire
- Gestion du courrier (réception et envoi)
- Gestion des autorisations d'urbanisme
- Mise à disposition des logiciels, de l'affranchissement, des outils de reprographie et des moyens de communication

- Prêt et transport de tables et de chaises pour la fête communale de la Sainte-Anne

Restent à la charge de la commune de DEHERIES :

- Elaboration du budget, paiement des factures et encaissement des recettes
- Réalisation de la paie et déclaration annuelle de salaire

La participation financière de la commune de DEHERIES est fixée à 1 000 euros par an.

Vu l'adoption du renouvellement de la convention par le conseil municipal de DEHERIES par délibération en date du 30 mars 2026,

Le conseil municipal DECIDE par vote à main levée, **de renouveler la convention de partenariat avec DEHERIES pour l'année 2026.**

La recette est inscrite au compte 70875 du budget 2026.

Mairie

Place Jean Jaurès

59127 Walincourt-Selvigny

☎ 03.27.82.70.37

☎ 03.27.78.81.81

✉ contact@walincourt-selvigny.fr

Site internet : <http://walincourt-selvigny.fr>



commune de
Walincourt-Selvigny

Résultat du vote : POUR à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné,

Le Maire,

Jérôme MELI .

Acte rendu exécutoire par sa publication
et sa transmission en Sous-Préfecture
de Cambrai le 27/04/2026.

Le secrétaire de séance,

Bruno CASEZ.

Mairie

Place Jean Jaurès

59127 Walincourt-Selvigny

☎ 03.27.82.70.37

📠 03.27.78.81.81

✉ contact@walincourt-selvigny.fr

Site internet : <http://walincourt-selvigny.fr>